

Développement du port de Montréal à Contrecoeur : Plusieurs impacts ignorés ou sous-évalués

Montréal, le 5 février 2018 – Le 1^{er} février dernier, l'Administration portuaire de Montréal (APM) dévoilait les détails de son projet visant la construction d'un terminal maritime à Contrecoeur. Le projet occuperait 4 km de berge naturelle sur le fleuve Saint-Laurent, à proximité d'un secteur résidentiel de Verchères en pleine campagne, face à l'île Bouchard, digne d'un parc. La première phase prévoit un quai de 675 mètres et une capacité de transit de 1,15 million de conteneurs par année. Ce projet inquiète la Fondation Rivières, vu l'ampleur des impacts appréhendés et son incompatibilité avec les usages ruraux, agricoles et touristiques aux alentours du secteur retenu par l'APM.



Berges de Contrecoeur © Nature-Action Québec

Le chevalier cuivré et la rainette faux-grillon de l'Ouest, deux espèces protégées par la Loi sur les espèces en péril, sont signalées dans la zone d'étude du projet. Le dragage d'une surface de plus de 160 000 m² de sédiments est requis pour la construction du quai en phase 1. L'habitat marin de ces espèces protégées sera donc impacté négativement, tant par les travaux de construction du quai que par son utilisation quotidienne. Aussi, rappelons que les Îles de Contrecoeur, une réserve nationale de la faune, se trouvent à environ 2 km en aval du terminal projeté. Vu cette courte distance, nous craignons que le terminal maritime devienne une nuisance pour cette réserve, la faune qu'elle abrite et la qualité récréotouristique du milieu.

L'habitat humain sera lui aussi touché de manière importante par ce projet. La pollution lumineuse qu'occasionnerait ce terminal, visible jusqu'en Rive Nord, risque de déplaire aux municipalités avoisinantes. La pollution de l'air, le bruit et la poussière dus aux camions et trains transitant par le terminal seront majeurs. L'affluence des camions pourrait atteindre jusqu'à 2 000 véhicules par jour en phase 1 du projet. Cela représente un apport supplémentaire important, non seulement en termes de GES pour l'atmosphère, mais aussi en véhicules sur les routes et autoroutes avoisinantes. L'autoroute 30 connaît déjà des congestions chroniques par endroits et le terminal à Contrecoeur viendrait alourdir considérablement ce bilan. La route 132 sera elle aussi impactée négativement par l'augmentation de l'achalandage causé par le terminal maritime.



Route 132, à proximité du site proposé pour le terminal © Google

L'APM a acquis le terrain à Contrecoeur il y a plus de 30 ans. Même si ce site constituait une option intéressante de développement au moment de l'acquisition, l'évolution de nos lois et l'importance d'un aménagement du territoire prenant en compte les divers enjeux environnementaux d'actualités nous poussent à remettre en question la nécessité du projet à cet endroit. Il faut savoir que ce secteur de Contrecoeur, considéré comme paradisiaque par certains, possède un énorme potentiel récréotouristique à développer. La construction du terminal à Contrecoeur viendrait détruire ce joyau naturel. Le Québec souhaite-t-il devenir une plaque tournante de conteneurs, ou bien un lieu recherché de tous pour ses atouts exceptionnels?

La Fondation Rivières souhaite former une équipe de travail avec d'autres groupes environnementaux et citoyens pour étudier plus en détail ce projet assujéti au processus d'évaluation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE). La page d'information officielle pour ce projet peut être trouvée [ici](#).

Pour en savoir plus sur ce projet, nous vous recommandons ces articles :

Le Devoir, 1^{er} février 2018, A. Shields : [Espèces protégées: l'expansion du Port de Montréal pourrait être bloquée](#)

La Presse, 1^{er} février 2018, B. Bisson : [Contrecoeur: un terminal maritime de 650 millions et de 1000 emplois](#)

Le Soleil, 1^{er} février 2018, I. Bussièrès : [Labeaume à la défense du Port de Québec](#)

Le Devoir, 2 février 2018, A. Shields : [Terminal de Contrecoeur: Québec contrevient à sa propre loi](#)

Le Devoir, 3 février 2018, A. Shields : [Ottawa s'engage à protéger le chevalier cuivré](#)